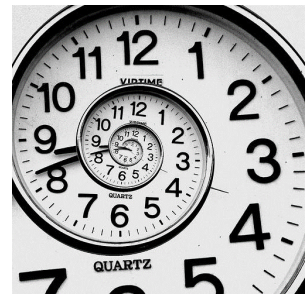




La Camusière - 18 rue de l'oiselet  
37550 SAINT-AVERTIN  
Tél : 02 47 85 11 11-Fax : 02 47 85 11 12  
Email : [sudptt36.37@gmail.com](mailto:sudptt36.37@gmail.com)  
site : <http://sudptt36-37.org>

# SORIGNY Ste Maure...

Réunion plénière  
du 22 juin 2017



## GEOPAD DANS LA BRUME...

Au cours de cette réunion du 22 juin, ont été abordées les futures organisations de Ste Maure et Sorigny. Nouveaux logiciels de calculs, nouveaux régimes de travail... Petit compte rendu syndical...

### Calcul de la charge de travail :

La réorganisation de Ste Maure est repoussée à mi-février 2018, le temps de maîtriser les nouveaux logiciels (GEOPAD), « plus près du terrain »... pour La Poste.

Geopoint bascule donc dans Geopad. On nous a expliqué que dorénavant, "grâce" à ces nouveaux logiciels, La Poste pourra faire un tas de trucs qui n'étaient pas possible de faire avec les précédents :

Il reconnaît aujourd'hui les sens de circulation, largeurs de trottoirs, barrières, etc... Contrôle des itinéraires, des positionnements, calculs des temps complémentaires pour colis et PPI...

Il alimentera donc 3 systèmes d'information : ORGA TE (ordonnancement des Travaux Extérieurs), ORGA TI (Travaux d'Intérieur : comptages pour organiser les façades CHM) et GEOROUTE (diagnostic pour le "découpage"...) )

A La Poste, ils sont tous très contents car ils vont pouvoir cette fois encore mieux tout calculer "au plus près du réel" comme ils disent... ça promet, car de moins en moins de place aux aléas...

**Pour SUD**, ce sont encore des logiciels qui calculent votre charge de travail, qui restent basés sur des cadences théoriques, dont on ne connaît toujours pas les bases de données qui sont rentrées.

**L'exigence voudrait que l'évaluation ne se fasse qu'à partir des constats réels avec les particularités du terrain (accompagnements des titulaires), et la prise en compte des nombreux aléas (climatiques, de circulation, dysfonctionnement matériels...)**

### Prise de service décalée :

Avec la tendance annoncée par la direction de décaler les horaires d'embauche, l'inquiétude des agents grandit pour l'impact sur la conciliation avec leur vie privée. SUD a demandé que la direction réfléchisse sur les pistes d'aménagements, notamment concernant le samedi. Avec notre aide, il faudra sans doute que le personnel pousse cette demande lui-même pour obtenir ces aménagements.

### Coupure méridienne :

Certaines tournées ne disposent pas encore de lieux identifiés (en 2017 !), ce qui est un comble car cette organisation a été imposée par la direction depuis des années, mais celle-ci ne se sentait pas obligée de fournir des conditions sanitaires décentes pour cette coupure ! (eau chaude/ froide, toilettes). Une recherche de lieux de pause serait en cours, et certains seront partagés pour plusieurs tournées. Le haut le pied sera ENFIN compris dans le temps de travail... **Merci qui ?!?!?...**

### Mesures de prévention fortes chaleur ?

Questions au patron sur les mesures concernant la canicule :

Celui-ci a répondu qu'il n'avait pas de moyens spécifiques, qu'il fallait bien s'hydrater, mais que les brumisateurs « ne servaient à rien », qu'il ne pouvait pas légalement décaler les horaires.

Pourtant des mesures de ce type sont bien mises en place dans d'autres établissements du 37 et la NR a même rédigé un article sur le sujet le 27 juin : « La Poste a mis un plan d'action de prévention des fortes chaleurs ... on recommande aux chefs d'établissement de prendre certaines mesures si la situation l'exige : brumisateurs, eau, thermos, adaptation des espaces de travail, ventilation des bureaux, adaptation d'organisation du travail »...

Rappel à Mr David qu'il est responsable et tenu de prendre toutes les mesures nécessaires à la prévention pour la santé au travail. N'hésitez pas à **faire vos demandes et remarques (même collectives !!!) sur le sujet sur le cahier de CHSCT**, la réponse de la direction l'engage légalement.

**Vu sur site préfecture  
d'Indre et Loire !**

